

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 6 février 2025****Présents**

Exécutif	MM.	Alain Corthay	maire
		Marc Jaquet	adjoint
	Mme	Coranda Pierrehumbert	adjointe
Bureau du Conseil	M.	Denis Jotterand	vice-président
	Mme	Simona Korff	secrétaire du Bureau
Conseillères municipales	Mmes	Sylvie Barbat, Line Müller, Paola Sanz Velasco, Ania Schwab, Valérie Sella	
Conseillers municipaux	MM.	Boris Aellen, Nicolas Baltassat, Enrico Castelli, Yannick Dupraz, David-Peter Lê, Didier Martin, Stéphane Morand	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
Procès-verbaliste	Mme	Emmanuelle Maia	
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	MM.	Christophe Berthelet	président
		José Burgos	conseiller municipal
	Mme	Caroline Desbiolles	conseillère municipale

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2024
 2. Communications du Bureau du Conseil
 3. Communications de l'Exécutif
 4. Rapports des commissions
 5. Demande de naturalisation genevoise
 6. Divers.
-

Le Vice-président ouvre la séance à 20h15 et annonce les élus excusés.

Au nom du Conseil municipal et de l'Exécutif, **le Vice-président** présente ses sincères condoléances à Nicolas Baltassat et sa famille pour le décès de sa maman.

Le Vice-président accueille ensuite Catherine Mesrobian, à qui il souhaite une cordiale bienvenue.

Le Maire indique que comme il l'avait annoncé au dernier Conseil municipal, la commune a eu le plaisir d'engager **Catherine Mesrobian** pour remplacer Claudine Laurent, qui avait en particulier la charge du bâtiment collectif et secondait son époux. Le mari de Catherine Mesrobian gérant déjà le centre du village, cela paraissait, comme pour le couple Laurent, une belle opportunité de leur offrir cette possibilité de travailler ensemble. L'Exécutif présentera dorénavant les nouveaux collaborateurs au Conseil municipal.

Catherine Mesrobian, qui remercie les autorités pour leur accueil, est très contente de travailler pour la commune.

Le Maire ajoute que Catherine Mesrobian est entrée en fonction le 13.1.2025 à 25 %, Claudine Laurent ayant pris sa retraite le 1.2.2025.

Catherine Mesrobian précise que tout se passe bien ; elle a été bien accueillie et bien intégrée.

Le Maire lui souhaite le meilleur pour la suite et lui rappelle que les autorités se tiennent à sa disposition si un souci devait se présenter.

Départ de Catherine Mesrobian.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2024

Le Vice-président et **Simona Korff** proposent chacun une correction, dont il est pris note.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2024 ainsi corrigé est approuvé avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil

Le Vice-président annonce que le Bureau n'a reçu aucune communication à ce jour.

3. Communications de l'Exécutif

a) Mérites meynites

Le Maire donne lecture de la lettre de Gaby Gremion et de l'e-mail de Jacques Petitpierre qui remercient chaleureusement les autorités pour les Mérites meynites qui leur ont été remis lors des Vœux du Maire. Au cours de cette belle soirée, le médecin cantonal a fait plein de louanges sur la commune.

b) Bancomat

Le bancomat est en service depuis mardi. Il reste quelques bricoles à terminer, comme l'éclairage et l'enseigne. Le distributeur de billets est accessible tous les jours entre 6 heures et minuit. Les éventuelles suggestions des habitants ou des élus seront transmises à la Raiffeisen.

c) Sortie du Conseil municipal avec les conjoints

Le Maire, qui se réjouit du nombre de participants à cette sortie sur *Le Montreux*, leur donne rendez-vous sur le débarcadère Mont-Blanc (devant l'hôtel de la Paix) à 19h15 le 14.2.2025.

d) Fin de législature

L'Exécutif souhaite marquer la fin de la législature par une fête, dont la formule reste à définir, avec la population, les partenaires, les autres magistrats, etc. afin de remercier les habitants pour leur confiance pendant ces dix années écoulées. **Le Maire** propose aux élus de réserver d'ores et déjà la date du 23.5.2025. D'autres détails suivront.

e) Règlement du Conseil municipal

Le Maire annonce que le règlement du Conseil municipal a été validé par le SAFCO sous réserve de quelques modifications mineures, soit : « résolutions » au lieu de « délibérations » aux art. 24 et 49 et rajout de la mention « partenaire enregistré-e » à l'art. 41.

f) Droit de préemption

La commune a reçu une proposition de droit de préemption concernant la parcelle 1198. Les autorités ont visité, sous la conduite du promoteur, le bâtiment patrimonial situé au 15 à 19, route de Corsinge qui compte cinq propriétaires différents. **Le Maire** présente le plan de la parcelle ainsi que quelques photographies et précise que ce bâtiment est classé.

Coranda Pierrehumbert ajoute qu'il s'agit d'un imbroglio de pièces sur plusieurs étages qui appartiennent à différents propriétaires. De plus, les citernes à mazout sont anciennes.

Marc Jaquet commente à son tour les photographies.

Aucun Conseiller municipal ne souhaite faire valoir le droit de préemption pour ce bien.

g) Cimetière

Marc Jaquet indique que les travaux du cimetière avancent bien. Le résultat est assez magnifique et les retours sont bons. Après la taille de la haie, il s'est avéré que la barrière extérieure située à la droite du portail (37 ml) était très dégradée. Après consultation de la commission, il a décidé de remplacer celle-ci, ce qui représente un coût supplémentaire de Fr. 30'000.-. La voirie a déposé la barrière la semaine dernière.

h) OptimaLux

Coranda Pierrehumbert annonce que le canton met en place depuis plusieurs mois son plan ombre et lumière, OptimaLux, qui consiste à éteindre les candélabres sur les routes cantonales. Après une phase de consultation auprès des communes, les autorités cantonales ont présenté le plan final. L'extinction des éclairages publics est mise en œuvre par zone géographique. Pour le secteur 5 (Seymaz-Région jusqu'à Collonge-Bellerive), les extinctions seront effectives la semaine 15 (7-13.4.2025) pour un essai d'une année. Les éclairages seront maintenus sur les zones considérées comme à risque, soit les giratoires et les passages piétons.

Le canton a prévu une campagne de communication (panneaux d'information, blocs d'information, réseaux sociaux, guichet d'information, tous-ménages aux habitants de la région). La commune a également prévu d'informer les Meynites via le Meinier infos. Sur les 82 points lumineux de routes cantonales que compte le territoire de Meinier, 37 seront éteints, soit une économie de consommation de 15'800 kW.

David-Peter Lê demande si la commune pourra demander des modifications pendant cette année de test.

Coranda Pierrehumbert répond par l'affirmative.

i) PFAS

Coranda Pierrehumbert rappelle la question posée par Simona Korff lors de la dernière séance suite à la parution d'une carte du GESDEC sur les sites pollués par les PFAS (polluants éternels). Simona Korff s'est renseignée auprès du directeur du GESDEC, Jacques Martelain, qui lui a fait une présentation qu'elle va résumer au Conseil municipal.

Coranda Pierrehumbert cède la parole à **Simona Korff** qui, à l'issue de sa présentation, répond aux questions des élus.

Les sites pollués qui ont déjà été répertoriés sur le territoire cantonal (cf. carte SITG) feront l'objet d'analyses afin de détecter la présence éventuelle de PFAS.

Le Maire constate qu'il s'agit de sites de remblais.

Coranda Pierrehumbert demande ce qu'il en est des terres du CSR polluées par les restes de l'incendie du Grand Théâtre.

Simona Korff indique que le canton investiguera afin de déterminer le pollueur au cas par cas.

Yannick Dupraz relève qu'il subsiste d'anciens ruclons (décharges) sur le territoire communal, notamment chez lui. Que se passerait-il s'il fallait les assainir ?

Simona Korff répond que le propriétaire participera à hauteur de 10 % ; le canton déterminera le responsable.

Le Vice-président rappelle que les ruclons rapportaient à leur propriétaire, à l'époque.

Coranda Pierrehumbert ajoute que le canton enquêtera afin de connaître les tenants et aboutissants.

Enrico Castelli pense que l'inventaire de ces ruclons sera effectué en temps voulu, car il y aura certainement aussi des questions juridiques, de procédure ou autres.

Le Maire indique qu'à l'heure actuelle, la commune n'a reçu aucune demande du canton concernant l'assainissement de ces différents lieux.

4. Rapports des commissions**a) Bâtiments, Assainissement, Routes & Agriculture (BARA)**

Denis Jotterand donne lecture du rapport de Christophe Berthelet, excusé.

Notre commission s'est réunie le mardi 21 janvier.

Appartement d'Eduardo :

Les travaux ont commencé le 16 janvier.

Drainages/Collecteurs :

Il y a des collecteurs à faire contrôler. Celui entre le chemin des Foulis et la parcelle de M. Bouvier, celui en bas de La Vy-La-Tour vers les serres, car le domaine de la Touvière va refaire ses drainages, et celui également en bas de La Vy-La-Tour sous le hangar Béné.

Routes :

– Carrefour route de Covéry/route de Bellebouche : le dossier avance. Nous sommes en attente de devis.

– Accotement route de Bellebouche : nous sommes en train de regarder pour faire une période d'essai avec des panneaux sur socle et sur une certaine distance pour pouvoir valider notre idée avant de faire le dossier final pour la demande d'autorisation. Mais même pour l'essai, nous devons aussi faire une demande d'autorisation.

- Chemin de la Dame-Blanche : l'entreprise Burgdorfer attaquera les travaux mi-février. L'État a validé la demande de subvention : 30 % du budget prévu, soit environ Fr. 17'000.-.

Cimetière :

Les travaux avancent bien et les délais sont pour l'instant respectés.

b) Cohésion sociale & Culture (COSC)

Valérie Sella donne lecture de son rapport.

La commission s'est réunie le 21 janvier dernier.

- Notre commune a reçu le label Commune en santé lors de la soirée des Vœux du Maire. La remise de ce label a eu lieu en présence du médecin cantonal, Alessandro Cassini, accompagné de Véronique Delley, conseillère scientifique. Le label intercantonal « Commune en santé » a pour but de valoriser les initiatives communales en faveur de la promotion de la santé en s'appuyant sur leurs bonnes pratiques. Vous pouvez retrouver les différentes actions mises en place sous l'onglet spécifique du site internet de la commune.
- Un atelier permanence impôts pour les jeunes de 18 à 25 ans en partenariat avec l'Administration fiscale cantonale (AFC) se déroulera le jeudi 20 mars de 18h à 20h. Il sera jumelé avec la commune de Gy.
- De nouveaux ateliers informatiques auront lieu en 2025. Quatre nouvelles permanences en partenariat avec les TSHM et des jeunes Meinites seront proposées à toute la population, deux au printemps et deux à l'automne.
- Une convention a été signée entre les sept communes d'Arve-Lac et la Fondation de désendettement. Une permanence aura lieu le jeudi matin entre 10h et 12h dans les locaux du service social Littoral à Collonge-Bellerive, avec gratuité pour les communes.
- Pour finir, la commission planche toujours sur l'organisation de la sortie-repas des aînés du jeudi 27 mars.

c) Développement durable, Environnement & Communication (DEC)

Simona Korff donne lecture de son rapport.

Nous nous sommes réunis le 3 février 2025.

- Nous avons continué les travaux de la commission sur le projet de capsules vidéo de Nasser Yassine, sur l'Agenda 2030 communal, ainsi que sur le développement du projet Naries. Concernant ce dernier, nous avons décidé d'ajouter un 11^e poste à la Vadrouille et à la fin du mois, Naries nous délivrera les textes définitifs. Si une personne du conseil souhaite les lire, elle peut s'adresser à Line Müller.
- Le 10 janvier, Paola Sanz Velasco s'est rendue à l'association De fil en fil (www.defilenfil.com), en présence de représentants de deux autres communes. Cette association œuvre à la préservation du patrimoine du tissage en encourageant la récupération et en sensibilisant au gaspillage. Le tissage, en plus de sa dimension artisanale et écologique, constitue également un excellent vecteur de lien social. Plusieurs initiatives pourraient donc être envisagées à Meinier, avec les élèves de l'école ou par des activités intergénérationnelles.
- Le 18 janvier, j'ai participé à la deuxième édition du nettoyage de la Seymaz. Une petite équipe meynite s'est mobilisée pour débarrasser le Chambet de ses déchets, depuis son embouchure dans la Seymaz jusqu'à Corsinge. Au total, 280 kg de détritiques ont été extraits de la Seymaz et de ses affluents. Parmi les déchets fréquemment retrouvés, il y

avait entre autres des caninettes. Lors du communiqué de presse, l'exemplarité de la commune de Meinier, qui utilise des caninettes biodégradables, a été particulièrement soulignée.

- ☑ La Nuit de la Chouette se tiendra le samedi 15 mars dès 18h à la Touvière. Au programme : informations sur les rapaces, balade d'observation et moment convivial autour d'une soupe. Les inscriptions ouvriront en priorité aux habitants de la commune dès le 24 février, et plus d'informations seront communiquées prochainement via le Meinier infos.
- ☑ Enfin, le Festival du Film Vert (FFV) se tiendra les 5 et 6 avril à la Touvière avec, cette année, une nouvelle équipe qui souhaite lui insuffler une nouvelle dynamique. Le 5 avril à 19h sera projeté L'Hydre du lac (le petit documentaire déjà présenté au Conseil municipal en juin 2023), précédé d'une intervention de Blaise Hofmann qui viendra présenter son livre *Faire paysan*. Afin de soutenir le FFV, la commune relaiera l'événement via les canaux habituels : site internet et Meinier-infos.

a) École, Jeunesse & Citoyenneté (EJC)

Ania Schwab donne lecture de son rapport.

Nous nous sommes rencontrés le 4 février dernier ; les sujets suivants ont été traités :

- ☑ La date de la plantation de l'arbre des 8P, qui avait été reportée pour cause de météo compliquée, est fixée le 13 mars à 10h.
- ☑ Le Festival du Film Vert revient à Meinier le week-end des 5 et 6 avril.
- ☑ Le repas que nous partageons avec les enseignants est agendé le 8 avril 2025.
- ☑ La réunion pour la préparation des promotions est agendée le lundi 10 mars, mais nous avons déjà réservé un certain nombre d'attractions.

b) Finances (FIN)

Enrico Castelli n'a rien à signaler.

d) Manifestations, Sport & Évènements (MASE)

Sylvie Barbat annonce que la MASE ne s'est pas réunie.

5. Demande de naturalisation genevoise

Le huis clos étant respecté en l'absence de personnes externes au Conseil, **Ania Schwab** présente le dossier pour la commission ad hoc naturalisations.

Le Conseil vote et donne un **préavis favorable par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention sur 14 CM présents**. Cette décision sera communiquée à la personne intéressée et au département.

6. Divers

a) Finances communales

Bien que la FIN ne se soit pas encore réunie, **le Maire** tient à annoncer une information significative en termes de solidarité intercommunale. En effet, la commune de Corsier a accepté de prêter 3 mio à la commune de Meinier à un taux préférentiel. Cela permettra à la commune d'assumer ses futurs investissements, en particulier ceux liés au CSR de Rouelbeau. Comme les jeunes Corsiérois fréquentent autant le tennis que le foot, l'Exécutif de Corsier trouvait légitime de faire profiter Meinier de ses bonnes recettes fiscales.

L'Exécutif meynite est très touché par cette solidarité intercommunale vu les temps qui courent. Les autorités ont signé durant la première semaine de la rentrée ce prêt sur cinq ans qui sera potentiellement reconductible. Cette nouvelle est de bon augure pour les futurs investissements.

Yannick Dupraz demande si les finances de la commune lui permettent d'investir autant dans les entretiens ou constructions. N'est-ce pas exagéré compte tenu de la situation de Meinier ?

Le Maire explique qu'un emprunt de 3 mio à un taux de 2 % représenterait Fr. 60'000.- annuels de charges bancaires, contre Fr. 20'000.- avec ce taux de 0,7 %, soit une économie de Fr. 200'000.- sur cinq ans, ce qui est énorme compte tenu des finances de la commune. La rénovation du CSR, qui sera amortie sur trente ans, permettra d'offrir de belles infrastructures à la population de la région avec un impact minime sur les comptes grâce à la solidarité intercommunale.

Yannick Dupraz pense que la commune aurait pu repousser d'un an ou deux la rénovation du terrain de foot.

Coranda Pierrehumbert rappelle que les autorités ont déjà pesé et expliqué ces différents éléments et conditions et que le Conseil municipal a approuvé les emprunts y relatifs.

Le Maire ajoute que l'éclairage doit obligatoirement être remis aux normes. De plus, les clubs ont besoin maintenant de ce terrain. Un taux pareil est inespéré.

Enrico Castelli souligne que la commune doit financer une bonne partie de ses investissements par l'emprunt. La question, c'est de combien les taux d'intérêt et les amortissements grèvent le budget. Un taux d'intérêt aussi bas sur une telle durée d'amortissement est tout à fait acceptable et profitable au regard des enjeux pour la population (sport, santé, socialisation).

Yannick Dupraz demande comment aurait fait Meinier si Corsier ne lui avait pas prêté cette somme.

La commune aurait emprunté ailleurs, répond **Marc Jaquet**.

À un taux moins avantageux, ajoute **Enrico Castelli**.

b) Tournoi de jass

Marc Jaquet rappelle que le tournoi de jass de Meinier se déroulera demain soit (inscriptions à 18h30, début des matchs à 20h).

Plus personne ne demandant la parole, **le Vice-président** lève la séance à 21h25.

Prochaine séance du Conseil Municipal : **jeudi 13 mars 2025 à 20h15**

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

Le Vice-président
du Conseil Municipal

.....
Simona Korff

.....
Denis Jotterand